



LES FRIGON

BULLETIN DES FAMILLES FRIGON,
FRIGONE, FREGO, FREEGO,
FREGOE, ,FREGON, FREGONE

Bulletin français: ISSN 1703-4167
Bulletin bilingue: ISSN 1703-4140

VOLUME 29 - NUMERO 3

AUTOMNE 2022

ASSEMBLÉE ANNUELLE DU 27 AOÛT 2022

Au Centre communautaire J.-A.-Lesieur, Sainte-Geneviève-de-Batiscan

Thème « La relève »

François₁₃₀



L'assemblée générale annuelle 2022 a été une rencontre modeste à la suite de l'annulation des assemblées générales annuelles prévues le 29 août 2020 et le 2 octobre 2021 annulées à cause de la pandémie COVID.

Tenue au Centre communautaire J.-A.-Lesieur, l'assemblée n'a compté que 27 participants et s'est essentiellement limitée à la réunion administrative (approbation du procès-verbal de la réunion du 24 août 2019 et des différents rapports des membres du CA.). L'Assemblée a approuvé trois rapports financiers : 1^{er} avril 2019 au 31 mars 2020; 1^{er} avril 2020 au 31 mars 2021; 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022, ainsi que les trois rapports du vérificateur Gilles Bergeron. Nous remercions Odette₂₉₁ Frigon d'avoir présidé le conseil d'administration depuis le 1^{er} juin 2021, ainsi que l'assemblée générale du 27 août 2022. Elle a su relever le défi avec brio. Nous la remercions chaleureusement.

L'assemblée annuelle a été marquée par le départ de 6 membres du CA, et l'élection de 7 membres, incluant le président élu Gérald₁₁₆ Frigon.

Après 11 ans de loyaux services, le vérificateur Gilles Bergeron ne renouvelle pas son mandat de vérification de nos états financiers. Le conseil d'administration tient à le remercier de son bénévolat et de sa présence à certaines assemblées générales. Son travail a

toujours été minutieux et professionnel. Nous lui en sommes des plus reconnaissants.

Les finances de l'Association sont toujours saines et le dévouement des membres du CA et des personnes-ressources de l'Association permettent d'envisager l'avenir avec optimisme.

REMERCIEMENTS AUX SIX DIRIGEANTS SORTANTS

Voici un petit historique du parcours de CLAUDE₂₅₆ FRIGON

Claude adhère à l'Association des familles Frigon le 14 juillet 2008. Il assiste à notre assemblée générale annuelle à Neuville le 16 août 2008 et à plusieurs autres assemblées annuelles. Il accepte d'être élu membre du

(Suite page 66)

SOMMAIRE

Assemblée annuelle et remerciements 2022.....	65
Le mot du président.....	67
Assemblée annuelle 2023	67
Conseil d'administration et responsables.....	67
L'équipe du bulletin	67
Les voyages de traite de la famille de François Frigon	69
Saviez-vous que	69

Postes Canada

Numéro de la convention **40069967**
de la Poste - publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante:
Association des familles Frigon inc.
1190, 37^e Avenue
Laval (QC) H7R 4W4

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE

*Pour le renouvellement de votre cotisation,
consulter votre date d'expiration dans le bloc adresse.*

(Suite de la page 65)

conseil d'administration à l'assemblée générale le 28 août 2010 à la Basilique Notre-Dame-de-Montréal et a été nommé comme secrétaire à notre réunion du conseil d'administration du 16 octobre 2010 et le demeure jusqu'au 27 août 2022. Durant ces 12 années comme secrétaire de l'association, il a assidûment participé aux réunions du conseil et aux assemblées annuelles.

Eh oui, Claude est une personne persévérante, minutieuse et fidèle à son engagement comme secrétaire. Les membres qui l'ont côtoyé, les administrateurs qui ont travaillé avec lui, tiennent à le remercier pour son dévouement pour l'Association.



Claude₂₅₆ à l'AGA de Terrebonne le 24 août 2019 dans son rôle de secrétaire.

Voici une petite anecdote de vie de Claude₂₅₆ et François₁₃₀

Claude et François sont nés à Sainte-Geneviève-de-Batiscan dans le rang Village Jacob. Ils étaient dans la même classe jusqu'en 6^e année. Durant ces années, 4 enfants se côtoyaient quotidiennement : Claude₂₅₆, François₁₃₀, Aurèle₂₇₂ et André Gravel (neveu de Claude). Après la septième année, leurs chemins se sont séparés. François a continué ses études à la Maison Saint-Joseph à Pointe-du-Lac comme pensionnaire, et Claude au Séminaire de Trois-Rivières. Claude et François ont fondé leurs familles et vécu à Laval tous les deux sans une seule rencontre (1962 à 2000.). Trente-huit ans plus tard, leurs chemins se sont croisés de nouveau à l'assemblée générale annuelle du 2 septembre 2000 au centre communautaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade.



François₁₃₀ et Geneviève, sa fille à l'assemblée annuelle du 2 septembre 2000.

Automne 2022



Une partie de la famille de Joseph Frigon et Rose Belleville

Une partie des frères et sœurs de Claude₂₅₆ le 2 septembre 2000

Grâce à l'Association des familles Frigon, Claude et François ont renoué leurs échanges et leurs rencontres se multiplièrent. Que de beaux souvenirs ils se sont remémorés! MERCI, CLAUDE, de ta présence au conseil d'administration comme secrétaire pendant ces 12 ans.

Remerciement à Murielle₂₉₇ Dubois-Frigon

Murielle est devenue membre de l'Association le 4 décembre 2018 et a été élue comme administratrice à notre assemblée annuelle du 24 août 2019. Même avant d'être membre, elle était disponible comme bénévole à l'accueil lors d'assemblées générales. Tâche qu'elle a encore accomplie lors de l'AGA du 27 août 2022. Merci Murielle pour ta disponibilité et de ta générosité pour l'Association des familles Frigon.



Murielle₂₉₇ à l'AGA du 18 août 2012 au Manoir Montmorency

Remerciement à Réjeanne₁₇₇ Frigon

Réjeanne est devenue membre de l'Association à l'assemblée générale annuelle le 2 septembre 2000 au centre communautaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Elle accepte d'être membre du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle le

(Suite page 68)



Par le passé, plusieurs articles dans le bulletin traitaient des Frigon du siècle dernier. Bon nombre de Frigon de ce siècle sont sûrement tout aussi entreprenant et tout aussi exceptionnels.

L'assemblée annuelle de 2023 se tiendra probablement dans la grande région de Montréal. Pour 2024, nous vous demandons des suggestions pour le lieu de la rencontre, soit dans votre région, soit dans une région que vous aimeriez visiter. Vos suggestions pourraient comprendre les activités que vous voudriez partager.

Vous êtes fier de vos enfants, de leurs réalisations? Partagez leurs exploits avec nous dans le bulletin. Ne soyez pas gênés de vos gènes; Ils font partie de la grande famille des Frigon.

NOTRE PROCHAINE ASSEMBLÉE ANNUELLE DE L'ASSOCIATION DES FAMILLES FRIGON INC. SAMEDI LE 26 AOÛT 2023

L'assemblée annuelle sera tenue le 26 août 2023 au Jardin botanique de Montréal sous le thème "une journée au jardin botanique" donnant aussi accès au Biodôme, à l'Insectarium et au Planétarium. Les détails dans le bulletin du printemps 2023.

Secrétariat de l'Association: 107, rue Nadine, Saint-Jérôme, QC J7Y 4P2

Pour toute correspondance avec l'Association: apelandre99@gmail.com Site Internet: frigon.org

Conseil d'administration 2022-2023

Président:	: Gérald Frigon ₁₁₆	Laval, QC
Vice-Présidente	: Odette Frigon ₂₉₁	Saint-Jérôme, QC
Secrétaire	: André Pelletier _{290,}	Saint-Jérôme, QC
Trésorier	: François Frigon _{130,}	Laval, QC

Administrateurs et administratrices

Claire Renaud-Frigon ₂₇₉	Ottawa, ON	Jacques Frigon ₁₀₄	Ottawa, ON
René Frigon ₀₇₅	Terrebonne, QC		

NDR: Pour connaître les conseils d'administrations depuis 1994: <https://frigon.org/a-propos-de-nous/administration>
Cliquez sur « Historique des conseils d'administration et des équipes du bulletin »

Responsables des comités

Archives généalogiques:	Jean-René Frigon ₀₁₁	Trois-Rivières, QC
	Chantal Frigon _{nnn}	Mont-Saint-Hilaire, QC
Base des membres:	François Frigon ₁₃₀	Laval, QC
Bulletin <i>LES FRIGON</i> :	François Frigon ₁₃₀	Laval, QC
Recherche <i>Les Frigon en Europe</i> :	Gérald Frigon ₁₁₆	Laval, QC
Site Facebook:	Recherchons une personne intéressée à ce poste	
Site Web:	Jean-René Frigon ₁₁	Trois-Rivières, QC
	François Frigon ₁₃₀	Laval, QC

Dépôt légal - 3^e bulletin 2022
Bibliothèque nationale du Québec

L'ÉQUIPE DU BULLETIN

Dépôt légal - 3^e bulletin 2022
Bibliothèque et Archives Canada

Responsable du comité du bulletin et du montage

- François Frigon₁₃₀

Rédaction et révision des textes en français

- Gérald Frigon₁₁₆
- Pierre Frigon₄

Rédaction, traduction et révision des textes en anglais

- Claire Renaud-Frigon₂₇₉
- Jacques Frigon₁₀₄

(Suite de la page 66)

22 août 2015 à Kingsey Falls. Elle a été notre présidente du 24 août 2019 jusqu'à sa démission en juin 2021 pour raisons familiales. Tous les administrateurs ont apprécié sa présence et son leadership. Nos plus sincères remerciements.



Réjeanne₁₇₇ à l'AGA de Terrebonne le 24 août 2019 avant sa nomination comme présidente

Remerciement à Rita₁₇₈ Frigon

Rita est devenue membre de l'association à l'assemblée générale annuelle du 2 septembre 2000 au centre communautaire de Sainte-Anne-de-la-Pérade. Elle devient membre du conseil d'administration à l'assemblée générale annuelle le 22 août 2015 à Kingsey Falls et le quitte le 27 août 2022. Son implication n'est pas juste sa présence au conseil d'administration. Elle aide à recevoir les gens et la compilation des présences lors des assemblées annuelles. Merci, Rita, de ton aide et de ta présence au conseil d'administration.



Rita₁₇₈ au dîner dans Lanaudière le 25 août 2019 pour les 25 ans de l'Association.

Remerciement à Francine₂₇₁ Frigon

Francine est devenue membre de l'Association le 31 novembre 2013 à la suite de sa participation à notre assemblée du 31 août 2013 à la ferme la Bissonnière à Saint-Prospier. Elle a été élue trésorière à notre réunion du 6 octobre 2018 et occupa cette fonction jusqu'au 27 août 2022. Pendant ces 4 ans comme trésorière, elle a su relever le défi des tâches qu'elle devait exécuter.



Francine₂₇₁ à l'AGA du 24 août 2019 à Terrebonne dans son rôle de trésorière.

Remerciement à Lucie₂₇₅ Gravel

Lucie est membre de l'association depuis le 10 octobre 2013 à la suite de sa participation à notre assemblée du 31 août 2013 à la ferme La Bissonnière, à Saint-Prospier. Elle a été élue membre du conseil d'administration lors de l'assemblée générale annuelle du 22 août 2015 à Kingsey Falls. Elle quitte cette fonction le 27 août 2022. Elle contribua aux assemblées annuelles en donnant quelques-unes de ses œuvres. Nous remercions Lucie pour sa générosité et son implication envers l'Association des familles Frigon.



Lucie₂₇₅ le 24 août 2019 aux Retrouvailles à Terrebonne (remise d'une sculpture représentant un arbre généalogique)



Lucie₂₇₅ et Claude₂₅₆ à l'AGA du 27 août 2016 au Vieux Presbytère de Batiscan (remise de toiles encre spontanées de Lucie)



Dans les années 1600, par tradition, les autochtones se rencontraient pour socialiser et échanger des biens, tels que fourrures, outils, coquillages, etc. entre autres, à Tadoussac, Cap Rouge, Batiscan et l'Île de Montréal. Sur l'Île St-Éloi de Batiscan, les nations Attikamek, Abénakis et Algonquinne se réunissaient chaque année. Ces rencontres étaient d'abord dominées par des jeux, des concours d'habileté et des danses, alors que les chefs discutaient d'alliance et de projets communs. Par la suite, on procédait aux échanges et on se séparait pour un an.

Les Blancs, à partir de Samuel de Champlain, ont vus l'opportunité de participer à ces échanges. Ils importèrent donc de la France des tissus, des outils de métal et des pacotilles pour échanger avec les autochtones contre des fourrures. Pour plus de détails sur tout le processus de la traite, retournez consulter la belle série de quinze articles que Pierre Frigon⁴ publia dans notre bulletin entre le printemps 1998 et l'été 2002 sous le titre «François Frigon voyageur». La tradition perdura après l'établissement des Blancs à Batiscan, cette rivière étant utilisée par bon nombre d'autochtones venant du nord. Les colons blancs se sont habitués à ces rencontres et y participèrent. Ils y apprenaient à juger de la valeur des peaux tout en se familiarisant aux méthodes de la trappe. Certains commencèrent à monter la rivière pour revenir avec de plus belles prises. D'ailleurs, Laurent Lefebvre établit vers 1670 un comptoir d'échange¹ de fourrures sur la rivière Batiscan à près de 3 kilomètres de l'embouchure. Il avait un domestique, Michel Dallaux, et engageait deux trappeurs occasionnels, soit François Dessureaux et Pierre Reborel. Il pouvait ainsi faire un commerce de fourrures en continu avec tous ceux qui montaient la Batiscan, plutôt que de participer seulement à des échanges durant deux semaines par année. On attend plus que les autochtones descendent, on va chercher soi-même les fourrures. Avec ses outils (couteaux, fusils, etc.) le Blanc devient plus efficace que l'amérindien.

Il est certain que, parmi les habitants de Batiscan, plusieurs s'adonnaient à la trappe. Si on analyse le recensement de 1681, on constate que 13 familles sur 52 avaient suffisamment de terre en culture

pour en faire commerce, soit de céréales soit d'élevage. Par ailleurs, les relevés notariaux entre 1671 et 1690 montrent que 29 habitants de Batiscan avaient fait entre 1 et 7 voyages de traite notariés. Seulement en 1685, 14 traités de voyageurs sont notariés. Celui² entre Antoine et Joseph Trottier, Julien Rivard et Ange Lefebvre mentionne «...comme ils sont habitués de faire depuis leur adolescence...». Batiscan était plutôt un village de trappeurs que de colons et en 1681, Batiscan était plus peuplé que Trois-Rivières. Par ailleurs, en octobre 1677, soit 28 jours avant de marier Madeleine Grimard de Batiscan, Pierre Morand achète³ une terre à l'est de l'Île St-Éloi pour 650 livres qu'il paie sur place au bureau du notaire, en peaux de bon castor. Après quelques années, l'épuisement des rivières du nord force les trappeurs à des voyages vers l'ouest.

François Frigon était sûrement de ceux qui participaient à ces excursions de trappe et de chasse en amont de la rivière Batiscan. En effet, il a bien dû apprendre à juger de la valeur des peaux avant d'entreprendre un premier voyage de traite dans les Outaouais, en 1683. Il signe alors un traité de société avec Jacques Babie, marchand de Champlain comme responsable de l'équipe de trois canots. François et Jacques Babie se réservèrent chacun 25 % des profits et le surplus, s'il y en eut, après avoir payé les 8 payeurs engagés à 300 livres chacun. Ils amenèrent 6 026 livres de marchandises à traiter. François ne connaissait pas l'ouest; Parmi les payeurs, il engage Vivien Jean comme guide, qui accepte cette responsabilité contre le droit d'apporter pour 300 livres de marchandises pour négocier à son propre compte. Traditionnellement, les payeurs avaient droit à 100 livres de marchandises, soit pour leur besoin personnel, soit pour traiter à leur compte.

Tous ces trappeurs commercent une quantité énorme de peaux et les autorités locales voient cette manne leur passer sous les yeux sans qu'ils en tirent profit. Ils incitent le roi à contrôler. Ce dernier décide d'imposer des congés de traite, en nombre limité, d'abord 25 par année. Très vite ces congés se limitent à un canot, quoique le nombre de congé dépasse très largement les 25 autorisés par le Roi.

(Suite page 70)

¹Article «Nos ancêtres» dans le bulletin de l'Association des familles Dessureaux.

²Notaire Adhémar en mai 1685

³Notaire Adhémar en octobre 1677

(Suite de la page 69)

Les voyageurs améliorent les techniques des autochtones et allongent les canots pour transporter plus de peaux par expédition.

En 1685, François Frigon participe⁴, avec une vingtaine de Français, à une expédition vers l'ouest dirigée par Nicolas Perrot. Ce dernier venait d'être nommé Commandant de l'Ouest⁵ et partait reconnaître son poste à la Baie-des-Puants (aujourd'hui Green Bay) à l'ouest du lac Michigan, chez les Renards et les Pouteouatamis. Perrot exerça une grande influence sur les Amérindiens de la région et y traita de grandes quantités de fourrures. Cependant il n'en devint pas riche. En 1687 son entrepôt brûla avec 40 000 livres de pelleteries.

En 1686, François Frigon s'allie avec les frères Jean et Antoine Desrosiers de Champlain et ils se procurent, pour 1 600 livres, 2 congés de traite du marchand Jacques Defay de Québec. Ces permis de traite étaient signés par le Cavalier de LaSalle. Ils engagent trois autres payeurs et achètent pour 7 109 livres de marchandises de traite pour le pays des Illinois, soit Fort St-Louis. Le marchand se réservant 33 % des profits, les revenus espérés pour François était d'environ 12,5 % des profits. En assumant une pleine charge en pelleterie de 2 000 livres-poids par canot et 10% de peaux grasses, ceci représente environ 500 livres de profit pour François. Commencé en fin de septembre ou en octobre 1685, le voyage dura environ 8 mois. Il était de retour au printemps 1687. Selon certains, le voyage dura 2 ans, mais, selon le notaire Normandin, il servit d'arbitre dans un litige entre Jeanne Guillet et Antoine Trottier au début de novembre 1687.

En 1691, Joseph Moreau et Mathurin Rivard et d'autres s'engagent envers Tonty pour un voyage vers le fort St-Louis, aux Illinois, pour 500 livres chacun. Joseph Moreau épousera Françoise Frigon en février 1700 et Mathurin Rivard épousera Jeanne Frigon en février 1710. Ils seront donc des gendres de François Frigon.

En 1692, Joseph Moreau et Mathurin Rivard et 16 autres s'engagent envers Tonty pour un voyage vers le fort St-Louis, aux Illinois. Ils reçurent 450 livres chacun.

En 1693, Joseph Moreau et Mathurin Rivard et d'autres s'engagent pour un voyage aux Outaouais pour 150 livres chacun. On notera que les gages varient grandement, dépendant de la distance à parcourir. Michilimakinac en Outaouais était à 1 000 km de Batiscan. Détroit était à 1 150 km de Batiscan mais si on passait par Michilimakinac, alors le parcours était de 1 450 km. L'Illinois était entre 1 750 et 1 900 km de Batiscan, dépendant sur quel Fort on se dirigeait, St-Louis ou Contrecoeur; Il est probable que les deux étaient visités si le voyage était commandité par la Compagnie de la Colonie. Comment étaient les bras et le dos après avoir payé toute cette distance!!!

En 1694, Joseph Moreau s'engagent envers Lamothe-Cadillac pour un voyage vers les Outaouais pour 350 livres total. À lui de se trouver et payer un autre payeur.

En 1695, François Frigon organise un voyage de traite pour initier son fils Jean-François à ces expéditions. Les deux signent un contrat de société avec Charles Lesieur, fils et Pierre Trottier, fils d'Antoine Trottier, marchand de Batiscan, qui leur vend un permis de traite pour 1 050 livres et leur vend 6 966 livres de marchandises pour la traite. François est âgé de 46 ans; ce sera son dernier voyage de traite dans l'ouest. Dans les jours qui suivent, François vend une vache et un veau pour 267 livres et s'engage envers Antoine Trottier qui, en tant que marchand, assurera la subsistance à sa famille demeurée sur place.

En 1696, Joseph Moreau et Louis Durand s'engagent envers Lamothe-Cadillac pour lui monter pour 7 000 francs de marchandises de traite à Michilimakinac⁶. Pour ce voyage, Joseph Moreau apporte pour quelques centaines de livres de marchandises au lieu des 100 livres permises pour traiter pour leur propre compte. Arrivée sur place, ils s'installent dans une cabane. Dans le mois qui suit, Durand tue un chien qui voulait le mordre. Il est arrêté et emprisonné. N'acceptant pas son sort, Durand fait dire à Lamothe-Cadillac qu'il se désiste de ses engagements et veut retourner à Québec. Moreau ne voulant pas tenir le marché seul, Lamothe-Cadillac

(Suite page 71)

⁴Le Nouvelliste, 13 octobre 1979, p.19, rapporté par Hélène Bizier.

⁵Wikipedia.org/wiki/Nicolas_Perrot.

⁶Tiré d'un texte de Raymond Douville intitulé «Un associé de Lamothe-Cadillac : Joseph Moreau de Batiscan» et publié dans les mémoires de la société généalogique.

(Suite de la page 70)

le fait emprisonner à son tour et fait saisir tous leurs biens. Parmi ces biens, une cassette contient la preuve des achats de marchandises de plus de 100 livres par Moreau. Cadillac se sert de cette preuve pour justifier son emprisonnement. Au sortir de prison, Moreau et Durand doivent emprunter pour vivre. Il s'en suivit un procès que Moreau porta jusqu'au Conseil Souverain et gagna, la cour ordonnant à Lamothe-Cadillac de payer à Moreau la somme de 3 420 livres. Le lendemain, le gouverneur Frontenac déclara le jugement nul et que les pièces du procès soient envoyées à Paris, malgré le fait que le Conseil Souverain avait plein pouvoir en matière de basse et haute justice. Que pouvait faire un pauvre petit coureur des bois contre les puissantes influences de Lamothe-Cadillac...

En 1697, Mathurin Rivard, son frère Nicolas et leur cousin Robert Rivard s'associent avec Jean-Baptiste Crevier et Jean Baribeau et signent une obligation envers le marchand François Hazeur de Québec pour l'achat de marchandises de traite.

En 1698, Joseph Moreau s'associe à Thomas Lefebvre et Louis Chambalon de Québec pour un voyage en Acadie. Ce voyage ne fut pas très fructueux et Lefebvre poursuivit les deux autres en cour pour obtenir une part plus grande des fourrures. Après ces deux dernières expéditions infructueuses, il n'est pas surprenant que Joseph Moreau ait éprouvé la tentation de s'assagir. Quinze mois plus tard, il épousait Françoise Frigon à Batiscan.

À partir de 1701, c'est au tour de Jean-François Frigon de faire des voyages dans l'ouest. En effet, il signe un contrat d'engagement avec Mathurin Rivard et 32 autres personnes envers Lamothe-Cadillac pour aller construire le fort de Pontchartrain, premier établissement de la ville de Détroit. Ils furent rétribués 300 livres chacun. On voit que, année après année, les rétributions des payeurs diminuent.

En 1702, Jean-François Frigon, Mathurin Rivard, Joseph Moreau et quinze autres personnes de Batiscan ou Champlain s'engagent auprès de la Compagnie de la Colonie du Canada pour un voyage vers l'ouest pour 200 livres chacun.

En 1703, Mathurin Rivard et 44 autres personnes

s'engagent auprès de la Compagnie de la Colonie pour un voyage vers l'ouest pour 200 livres chacun.

En 1704, Jean-François Frigon, Joseph Moreau et 57 autres personnes, en grande partie de Batiscan et Champlain, s'engagent envers la Compagnie du Canada pour un voyage vers l'ouest pour 200 livres chacun.

Cette même année, Mathurin Rivard s'associe à Michel Roy pour un voyage de traite dans l'ouest avec 2 040 livres de marchandises à bord du canot.

En 1705, Jean-François Frigon, Jean Prime, Joseph Moreau et 35 autres personnes, en grande partie de Batiscan et Champlain, s'engagent envers Lamothe-Cadillac pour un voyage vers l'ouest pour 150 livres chacun. Jean Prime était l'époux de Madeleine Frigon depuis 1695. Depuis son mariage il tenait à ferme la terre de Pierre Lemoine à Batiscan, lequel est décédé en 1704. En juin 1706, Jean Prime obtiendra une concession à St-Pierre-le-Becquet.

En 1706, Jean-François Frigon et Mathurin Rivard s'associent pour un voyage de traite à Michilimakinac en Outaouais. Ils apportent 2 376 livres de marchandises, payable en peaux de castor en août prochain.

En 1707, Jean-François Frigon, Joseph Moreau et Jean Prime s'engagent avec d'autres envers Lamothe-Cadillac pour un convoi de 14 canots pour un voyage à Michilimakinac et Détroit. Ils furent payés 300 livres chacun. Certains prétendent que Joseph Moreau n'est pas revenu de ce voyage, mais il s'engage à nouveau l'année suivante.

En 1708, Joseph Moreau s'associe à son frère Jean et à François Fleury pour un voyage de traite en Acadie, patronné par Thomas Lefebvre de Québec. Joseph signe deux achats à crédit de 175 et 234 livres pour des marchandises. Ce serait ce voyage qu'il lui fut fatal. Un procès à Québec le 20 février 1713 obligeait⁷ Thomas Lefebvre à payer les dettes de 1019 livres de Joseph Moreau au maître Louis Chambalon. On sait que Françoise Frigon, épouse de Joseph Moreau avait demandé et obtenu séparation de biens de son mari en 1704. À son décès, Moreau devait être non solvable et ses héritiers ont

(Suite page 72)

⁷BANQ, Pistard, cote TP1, S28, P9250.

(Suite de la page 71)

refusés de payer ses dettes.

La même année, Mathurin Rivard transporte vers l'ouest, avec ses cousins Joseph et Robert Rivard, 4 702 livres de marchandises pour la traite, avec la permission de la Compagnie de la Marine.

En 1712, Mathurin Rivard transporte vers l'ouest, avec son frère Claude Rivard, 4 560 livres de marchandises pour la traite. Ils retirèrent chacun 33 % de profit, le dernier tiers allant à François de Laforet, commandant de la Compagnie de la Marine qui fournit le congé de traite.

En 1713, René et Mathurin Rivard transporte vers l'ouest 3 210 livres de marchandises pour la traite (dont un maximum de 15 chaudrons). Ils retirèrent 33 % de profit chacun, le dernier tiers allant à François de Laforet, commandant de la Compagnie de la Marine qui fournit le congé de traite. Par la même occasion, ils montaient la correspondance de la Compagnie au commandant à Détroit.

En 1716, Jean-François Frigon, Jacques Rouillard, Mathurin Piccard, François Duclos, Pierre Gouin et Claude Lepelé dit Lahaye s'engagent envers J. T.

de Montigny de la Compagnie de la Marine pour un voyage vers l'ouest. Les détails de ce voyage sont inconnus, car l'acte original du notaire J. B. Adhémar ne peut être retrouvé.

C'est donc un total de 37 voyages de traite que cette famille a effectués. Si on ajoute ce qui aurait pu être trappé sur la rivière Batiscan, cela fait plus de 40 tonnes de fourrures pour une seule famille. Cela montre bien l'importance que les fourrures avaient au début de la colonie.

D'autres Frigon ont fait des voyages de traite vers l'ouest. Joseph Frigon en 1729, Antoine Frigon en 1740, 1744 et 1746, Pierre Frigon en 1745 et encore 1761. Louis Frigon fit un voyage en 1738, mais de 1748 à 1757 il engageait des voyageurs pour l'ouest presque qu'à chaque année et il tenait magasin de fourrures sur la rue St-Paul à Montréal.

Et dire que Louis XV avait la possibilité, en 1750, de laisser le Mississippi et la Louisiane aux Anglais et conserver, pour toujours, toutes les terres au nord du 45° parallèle. En refusant cette proposition de l'ambassadeur anglais⁸, il se retrouva en 1764 avec seulement les Îles St-Pierre Miquelon comme accès

⁸Voir l'article de Gérald Frigon¹¹⁶ dans notre bulletin, vol 28, no3, page 44.

SAVIEZ-VOUS QUE

En 1899, Jean-Baptiste Monfette fait une donation ¹à Alfred Frigon de Sainte-Victoire d'Arthabaska. Nous ne savons si c'est un don immobilier ou en argent.

Entre 1901 et 1905, Alfred Frigon est actif dans l'immobilier. Le bureau d'enregistrement d'Arthabaska (9 au 21 septembre 1901, p. 454) enregistre un échange de biens avec L. Guillemette².

Quatre ans plus tard, il vend un bien immobilier à Paul Tourigny³ (Bureau d'enregistrement d'Arthabaska, 13 juillet 1905, p. 454).

¹Mutations entrées au bureau d'enregistrement du comté d'Arthabaska, du 28 septembre au 5 octobre 1899, p. 453.

L'Union des Cantons de l'Est, 6 octobre 1899, p. 2. Donation.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2684344?docsearchtext=A.%20P.%20Frigon>

²L'Écho des Bois-francs, 28 septembre 1901, p. 2. Échange.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3690223?docsearchtext=A.%20P.%20Frigon>

³L'Écho des Bois-francs, 15 juillet 1905, p. 4. Bureau d'enregistrement.
<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/3690418?docsearchtext=A.%20P.%20Frigon>

